

DÉLIBÉRATION N°DL20240130 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 13/09/2024 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Gilles GRECO ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 22h30) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI (à compter de 21h45) ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU (à compter de 18h44) ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES (à compter de 18h57) ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX

ABSENTS REPRÉSENTÉS

- Mme Sandrine FRANÇON a donné procuration à M. Régis CADEGROS
- Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Axel DUGUA (à partir de 22h30)
- Mme Abila CIPRIANI a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (jusqu'à 21h45)
- Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE (jusqu'à 18h44)
- Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY
- M. Pierre-Mary DESHAYES a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 18h57)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

**CLUB AMICAL DU 3ÈME ÂGE DE FONSALE - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION
À TITRE GRATUIT DE LA SALLE ARISTIDE BRIAND**

Mme Andonella FLECHET expose ce qui suit :

Le Club amical du 3ème âge de Fonsala propose aux seniors une palette d'activités qui s'est beaucoup diversifiée ces deux dernières années, ce qui a permis de tripler le nombre d'adhérents de l'association (72 adhérents à ce jour). Par ailleurs, le club souhaite développer son action auprès d'un public plus large et permettre la mise en place de nouveaux projets comme des sorties et des voyages.

Afin de pouvoir concrétiser ces nouveaux projets, l'association prévoit l'organisation le 6 avril 2025, pour la première fois, d'un thé dansant animé par un groupe de musique. Le budget pour cet événement étant important pour l'association, le Club amical du 3ème âge de Fonsala sollicite la commune de Saint-Chamond pour la mise à disposition à titre gracieux de la salle Aristide Briand.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, qui permettra aux seniors de la Ville de profiter d'un temps convivial et d'éviter l'isolement, de se rencontrer et de se divertir, il est proposé de conclure une convention de mise à disposition de la salle Aristide Briand avec le Club amical du 3ème âge de Fonsala afin de l'exonérer des charges correspondantes à la location de la salle (avantage en nature de 527€).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** la conclusion de la convention entre la commune de Saint-Chamond et le Club amical du 3ème âge de Fonsala relative à la mise à disposition, à titre gracieux, de la salle Aristide Briand,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tout document s'y rapportant.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 14/09/2024



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne 2 octobre 2024